

Conseil municipal du 7 juillet 2026

Étaient présents : Mesdames et Messieurs POINT Frédéric, BALADA FONTRODONA Béatrice, GUILLAUME Didier, LEVESQUE Pauline, BACLE Marie-Josèphe, BOUCHET Dany, CHAIGNAUD Benjamin, MARQUIS Constantin, TESTARD Emilie, VERGNIAULT Sabrina, SIGONNEAU Aurélie.

Pouvoirs : Mme RAVARD Mélanie donne pouvoir à Mme Pauline LEVESQUE, M. Nicolas DEFRANCE donne pouvoir à M. Didier GUILLAUME, M. GUETTE Cédric donne pouvoir à M. Benjamin CHAIGNAUD, M. ROCHAIS Alain donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe BACLE

Absents excusés : Mme RAVARD Mélanie, M. Nicolas DEFRANCE, M. GUETTE Cédric, M. ROCHAIS Alain

Finances

Décision modificative au budget du Lotissement du Champ Blanc – affectation des résultats 2025

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le référentiel budgétaire et comptable M57 ;

Vu le budget primitif 2026 du lotissement Champ Blanc ;

Considérant que la reprise des résultats cumulés comporte des erreurs nécessitant une correction afin d'assurer l'équilibre réel du budget ;

Budget Lotissement le Champ Blanc - Les résultats sont arrêtés comme suit :

DÉSIGNATION	RECETTES	DÉPENSES
FONCTIONNEMENT		
002 – résultat de fonctionnement 2025	-2 365.96 €	23 369.68 €
75822 – prise en charge du déficit du budget annexe par le budget principal	25 735.64 €	
	23 369.68 €	
		23 369.68 €
Différences		0.00 €
DÉSIGNATION	RECETTES	DÉPENSES
INVESTISSEMENT		
001 – déficit d'investissement reporté 2025		-25 735.64 €
1641 – emprunts en euros		25 735.64 €
Différences		0.00 €

Affaires sociales

ALSH été 2026

Inscriptions en hausse pour le mois de juillet par rapport à l'année passée. Une moyenne de 16 enfants (3-6 ans) contre 12 en 2025 et une moyenne de 11 enfants (7-12 ans) contre 10 l'année dernière. Jusqu'à 40 enfants sur certaines sorties.

L'équipe d'animation sera renforcée par deux personnes : 1 contractuelle : Candice Longuet et 1 stagiaire BAFA : Flavie Séchet.

Le thème des animaux a été choisi par l'équipe. Une sortie est organisée une fois par semaine (Château des Aventuriers, Natural Parc, Manoir des Sciences, Aquarium). Une veillée pour les plus petits (avec un intervenant Yoga) et une nuit en toile de tente pour les plus grands sont également prévues.

Cantine

Une présentation des modalités d'inscriptions sera faite le mardi 30 juin. Le diaporama a été validé en commission. La société Restoria interviendra pour présenter les cuisines et la fabrication des repas (vidéo) et répondre aux questions des parents. Prévoir une enquête de satisfaction auprès des enfants et des parents à court et moyen terme. La commission a conscience de l'impact sur les changements de modalités pour les inscriptions (mercredi 22h00). Peut-être qu'un mail groupé ou un rappel SMS/WhatsApp pourrait être programmé toutes les semaines par le secrétariat (comme un rappel de RDV). Devis à établir.

Deux rencontres ont été organisées avec des parents suite à des conflits, entre enfants, sur le temps de cantine. D'une manière générale, le personnel de cantine trouve que les enfants sont beaucoup dans la bagarre, autant les petits que les plus grands. Un temps de récréation (10 min) avant d'entrer à la cantine serait peut-être nécessaire pour bien faire la coupure entre la fin de l'école et le temps normalement plus calme du repas, les plus petits peuvent peut-être commencer le repas avant les plus grands ? Quelques pistes de réflexions pour un temps de repas dans des bonnes conditions pour tous.

Pour donner suite à la visite de deux élus lors d'un déjeuner à la cantine, il a été souligné le bruit, très présent pendant tout le repas. Faire des devis pour un audiomètre, voir si des aménagements acoustiques sont possibles.

Temps de convivialité agents communaux et élus

Merci à tous pour ce bon moment. La société Coopéria vous remercie également pour la dynamique dans le jeu par l'ensemble des personnes.

Rencontres référents et élus

- Ecole avec Aurélie : rencontre à prévoir avant la rentrée avec APEL et OGEC. Mais également avec le personnel de la petite enfance car la cour est partagée et un relais est fait tous les jours au moment de la pause méridienne.
- MAM avec Emilie
- Aînés avec Aurélie : jeudi 25 juin rencontre du club de la retraite heureuse. Rencontre déjà faite avec la Résidence Soleine.
- Bibliothèque avec Mélanie : rencontre déjà faite avec les bénévoles (préparation du documentaire).

Repas des aînés

- Choix de l'intervenant
- Choix du repas. Voir les modifications apportées par la commission et le tarif avec la P'tite Marmite.

Divers

- Revoir avec le personnel les heures de départ du mercredi. Elles ne sont pas en adéquation avec ce qui est inscrit dans le règlement.
- Certains parents n'utilisent pas l'AP du mercredi car les enfants ne peuvent pas sortir pour les activités sportives. La décision d'une sortie définitive a été mise en place pour permettre aux animateurs de

pouvoir faire une activité plus longue et avec un nombre d'enfant fixe sur toute la matinée et/ou l'après-midi.

Calendrier des prochaines réunions

- 31 Août 2026 à 20h00 (à confirmer)
- 19 Octobre 2026 à 20h00
- 14 Décembre 2026 à 20h00
- 28 Septembre 2026 à 20h00
- 16 Novembre 2026 à 20h00

Commission Communication

Journal Municipal

Lecture commune et apport de quelques modifications.

Revoir pour refaire les photos des élus et de l'ensemble du Conseil Municipal.

Mélo die nous fera suivre l'invitation pour l'inauguration de la Salle de Sport afin de l'ajouter au journal municipal.

Fin de mise en page repoussée au vendredi 10 Juillet 2026, pour permettre d'avoir les photos du CDF lors des Cerquo'folies. Distribution le 25/26 Juillet 2026. La distribution sera faite par l'ensemble des conseillers municipaux.

Aménagement du Hall d'entrée

Constats :

- L'écran n'est plus utilisé car les informations ne sont pas mises à jour. Il est même complètement éteint depuis le début d'année.
- Trop de documentations dans différents espaces y compris sur le comptoir de l'accueil de la mairie.

Réflexions :

- Mettre des supports muraux.
- Aménager sous l'escalier.
- Faire le tri de la communication à garder.
- Le site de l'écran d'accueil n'est pas évident à utiliser

A étudier :

- Faire l'inventaire sur une période de 2/3 mois des documents qui peuvent être demandés.
- Est-ce nécessaire d'avoir de la documentation, en grande quantité, sur les activités touristiques ?
- Trier les documents obsolètes.
- Demander à DAD s'il existe une évolution possible soit de l'écran en lui-même, soit du site. L'écran date du mandat 2014/2020.
- Prévoir d'acheter un module de rangement supplémentaire.

Divers

- Mélo die souhaiterait se former sur la communication en générale (Transmettre les informations sur les différents réseaux et l'information obligatoire).
 - o Rechercher les formations possibles pour la prochaine commission.
 - o Voir avec la société qui a installé le panneau lumineux. Il existe des modules permettant de relayer les informations sur différents réseaux (site internet, FB, écran accueil...) à partir d'un seul article.
- Se renseigner sur l'application intramuros car l'application avec de la Mairie est obsolète sur iPhone.
 - o Faire établir un devis et une présentation de cette application pour la prochaine commission.
- Le panneau d'affichage extérieur manque de visibilité.
 - o Prévoir de couper l'arbre
 - o Mettre un écriteau : Affichage Municipal
- Il a été retrouvé des photos plutôt anciennes des Cerqueux. Cela pourrait-être l'idée du prochain journal municipal. A voir avec le club photo qui est en train de les numériser.

Développement et Cadre de Vie

Voirie

SIEML

Le devis pour la mise en place d'un candélabre rue des bleuets est parti.

Société Crépeau

L'intervention pour le rafraichissement de la signalisation horizontale, les ralentisseurs rue de l'église et l'aménagement des places des stationnement devant la superette est terminée. Pascal propose de remplir les ralentisseurs de la rue de l'église avec des copeaux

Nadia

Commande passée pour les panneaux indicateurs des artisans (Garage de l'Atlantique, Maçonnerie Deveaud, Nuage douceur, atelier auto-collection) pour un montant de 798.81 € HT.

Commande de 6 dalles podotactiles pour 809.20 € HT.

Tri hors foyer

- 2 containers bi-flux Hanovre avec porte sac échangés contre du tri-flux (+ verres)
- Collecte porte à porte :
 - Ordures ménagères : Saint Christophe du bois et Nantes pour incinération et production de chaleur
 - Tri sélectif : Loublande
 - Mise en place prochaine du composteur communal.

BATIMENTS

Salle de sport

- Suite à la visite de sécurité réalisée pour la salle de sport, la commission a émis un avis favorable à son ouverture. Quelques points restent toutefois à corriger.
- Suite à la visite de sécurité, il a été demandé de déplacer **le conteneur à déchets** pour des raisons de sécurité. Il a été décidé de le repositionner sur le trottoir situé sur le parking du terrain de football.
- Il est prévu de mettre en place un affichage ainsi qu'une convention destinée aux associations utilisatrices. La rédaction de ces documents est en cours.
- L'entretien de l'alarme incendie ainsi que la maintenance des équipements de sécurité devront être réalisés. Un devis d'ajustement sera demandé à APS, prestataire actuellement en charge de ces interventions afin de permettre une comparaison avec la proposition formulée par l'entreprise d'électricité titulaire du marché lors de la construction de la salle de sport.
- **Autolaveuse** : le conseil municipal valide le devis de PLG pour l'achat de l'autolaveuse pour un montant de 5 196.04 € HT. Ce matériel sera utilisé à la salle du Cormier et l'autolaveuse de la salle du Cormier montera à la salle de sport.
- **Barrière pompier** : le conseil municipal valide le devis de l'entreprise Retailleau pour un montant de 923 € HT.
- **Aménagement de la salle de convivialité** : Il est nécessaire de prévoir l'achat de tables pour la salle de convivialité, ainsi qu'un chariot de stockage adapté. Didier se chargera de contacter le fournisseur afin d'obtenir les informations nécessaires. Un devis pour l'achat d'un frigo destiné à être installé sous le bar est attendu.
- **Tireuse à bière** : Un contrat de maintenance a été validé par le conseil municipal pour un montant annuel de 577,10 € auprès de ST Ouest. L'entreprise sera chargée de l'entretien du matériel. Par ailleurs, Teddy devra faire circuler de l'eau dans la tuyauterie chaque semaine afin d'éviter le développement de bactéries.
- Le local accessible par l'extérieur, côté étang, permettra le stockage de 3 tables ainsi que de 5 mange-debout destinés à un usage en extérieur pour les personnes louant la salle de convivialité.

- **Table de marque et Bancs des joueurs** — le conseil municipal valide le devis pour un montant de 2 770.42 € HT.
- Un devis a été sollicité auprès de l'entreprise Paillat pour la peinture du sol de la réserve. Seul l'achat de la peinture est concerné par cette demande.
- Un devis a été sollicité auprès de Ls Luçonnaise pour la fourniture de grilles de cloisons supplémentaires.
- **Bancs des vestiaires** : La pose des bancs dans les vestiaires ne donne pas entière satisfaction. Leur emplacement actuel semble difficile à modifier à ce stade

Terrain de foot

- Reprise du projet avec la société VIC OUEST. Prochaine réunion le 3 septembre 2026.

Jeux de l'école

- EDEN COM : proposition de 3 devis
- SPORTING SOL : en attente du devis
- Possibilité d'aide au financement par la CAF proportionnellement à l'utilisation avec l'école.
- Voir pour une subvention dans le cadre d'une désimperméabilisation des sols.

Tondeuse

- Suite aux différents devis, le conseil municipal valide le devis de la tondeuse Grillot pour un montant de 42 052 € HT.

Salle du Cormier

- Problème de climatisation :
 - Quel contrat d'entretien ?
 - Rencontre avec les 3 entrepreneurs le 8 juillet 2026.

DIVERS

- Achat de cendriers :
 - 1 à l'entrée salle de sport,
 - 2 à l'entrée de la salle de convivialité,
 - 3 à l'entrée de la salle du Cormier,
 - 1 à l'entrée de la mairie,
 - 2 à l'entrée de la salle saint Jacques,
 - 1 à l'entrée de la bibliothèque/foyer des jeunes
- Relancer ENEDIS pour la mise en valeur des transformateurs.

Wifi public

Frédéric et Sophie ont réalisé un point avec la société 2ISR, prestataire en charge du wifi public à la salle du Cormier, à la bibliothèque et au foyer des jeunes. Plusieurs propositions ont été formulées :

Remplacement des routeurs obsolètes à la salle du Cormier : coût annoncé de 104,40 € HT.

Activation d'un filtrage des sites pornographiques dans l'ensemble des salles équipées : prestation proposée à 60 € HT par mois.

Extension du wifi public à la salle Saint-Jacques : un devis a été transmis pour un montant de 783 € HT.

Le conseil municipal valide l'ensemble des propositions.

Cholet Agglomération

Marché relatif au contrôle du mobilier sportif et des aires de jeux avec Cholet Agglomération - convention de groupement de commandes**Le Conseil Municipal,**

Afin de faciliter la passation et le suivi des marchés relatifs au contrôle du mobilier sportif et des aires de jeux, et de permettre d'éventuelles économies d'échelle et la mutualisation des procédures de passation des marchés, la Ville et les communes de Bégrolles-en-Mauges, Cernusson, Cléré-sur-Layon, Coron, La Plaine, La Romagne, La Séguinière, La Tessoualle, Le May-sur-Evre, Les Cerqueux, Maulévrier, Mazières-en-Mauges, Montilliers, Nuillé, Saint-Christophe-du-Bois, Saint-Léger-sous-Cholet, Saint-Paul-du-Bois, Somloire, Trémentines, Vezins et Yzernay souhaitent constituer un groupement de commandes pour la période 2027-2031.

Les marchés correspondants seront conclus sous la forme d'accords-cadres à bons de commande, pour une période d'un an à compter de la notification et au plus tôt à compter du 31 janvier 2027, reconductibles trois fois par période d'un an, selon les engagements financiers maximums suivants :

Collectivité	Montant maximum annuel HT
Cholet	40 000,00 €
Bégrolles-en-Mauges	1 500,00 €
Cernusson	500,00 €
Cléré-sur-Layon	500,00 €
Coron	2 000,00 €
La Plaine	1 000,00 €
La Romagne	2 000,00 €
La Séguinière	2 500,00 €
La Tessoualle	2 500,00 €
Le May-sur-Evre	3 000,00 €
Les Cerqueux	2 000,00 €
Maulévrier	2 000,00 €
Mazières-en-Mauges	3 000,00 €
Montilliers	900,00 €
Nuillé	2 000,00 €
Saint-Christophe-du-Bois	2 000,00 €
Saint-Léger-sous-Cholet	2 500,00 €
Saint-Paul-du-Bois	900,00 €
Somloire	1 000,00 €
Trémentines	1 200,00 €
Vezins	1 000,00 €
Yzernay	2 000,00 €

Au vu des montants maximums respectifs, la Ville sera désignée comme coordonnateur du groupement, chargé :

- de procéder à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection des cocontractants,
- de signer et de notifier les marchés correspondants,
- d'exécuter partiellement les marchés au nom de l'ensemble des autres membres du groupement,
- de résilier, le cas échéant, les marchés conclus.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver les termes de la convention constitutive du groupement de commandes à conclure avec les communes de Bégrolles-en-Mauges, Cernusson, Cléré-sur-Layon, Coron, La Plaine, La Romagne, La Séguinière, La Tessoualle, Le May-sur-Evre, Les Cerqueux, Maulévrier, Mazières-en-Mauges, Montilliers, Nuaillé, Saint-Christophe-du-Bois, Saint-Léger-sous-Cholet, Saint-Paul-du-Bois, Somloire, Trémentines, Vezins et Yzernay, pour la passation desdits marchés.

Le Conseil Municipal de la Ville de Cholet,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2121-29,

Vu le code de la commande publique, et notamment ses articles L. 2113-6, L. 2113-7 et L. 2125-1,

Considérant l'intérêt pour la Ville à constituer un groupement de commandes afin de rechercher des économies d'échelle et organisationnelles,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article unique : d'approuver les termes de la convention constitutive du groupement de commandes à conclure avec les communes de Bégrolles-en-Mauges, Cernusson, Cléré-sur-Layon, Coron, La Plaine, La Romagne, La Séguinière, La Tessoualle, Le May-sur-Evre, Les Cerqueux, Maulévrier, Mazières-en-Mauges, Montilliers, Nuaillé, Saint-Christophe-du-Bois, Saint-Léger-sous-Cholet, Saint-Paul-du-Bois, Somloire, Trémentines, Vezins et Yzernay, pour la passation des marchés relatifs au contrôle du mobilier sportif et des aires de jeux pour la période 2027-2031.

Les marchés correspondants seront conclus sous la forme d'accords-cadres à bons de commande, pour une période d'un an à compter de la notification et au plus tôt à compter du 31 janvier 2027, reconductibles trois fois par période d'un an, selon les engagements financiers maximums suivants :

Collectivité	Montant maximum annuel HT
Cholet	40 000,00 €
Bégrolles-en-Mauges	1 500,00 €
Cernusson	500,00 €
Cléré-sur-Layon	500,00 €
Coron	2 000,00 €
La Plaine	1 000,00 €
La Romagne	2 000,00 €
La Séguinière	2 500,00 €
La Tessoualle	2 500,00 €
Le May-sur-Evre	3 000,00 €
Les Cerqueux	2 000,00 €
Maulévrier	2 000,00 €
Mazières-en-Mauges	3 000,00 €
Montilliers	900,00 €
Nuaillé	2 000,00 €
Saint-Christophe-du-Bois	2 000,00 €
Saint-Léger-sous-Cholet	2 500,00 €
Saint-Paul-du-Bois	900,00 €
Somloire	1 000,00 €
Trémentines	1 200,00 €
Vezins	1 000,00 €
Yzernay	2 000,00 €

La Ville est désignée comme coordonnateur du groupement, chargé :

- de procéder à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection des cocontractants,
- de signer et de notifier les marchés correspondants,
- d'exécuter partiellement les marchés au nom de l'ensemble des autres membres du groupement,
- de résilier, le cas échéant, les marchés conclus.

Conseil communautaire

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le budget 2025 a été validé. La mise en place du nouvel impôt par Cholet Agglomération permet une nouvelle rentrée de recettes.

Il précise également que l'appel d'offres relatif au Palais des Sports sera prochainement lancé. L'objectif fixé est que, pour la rentrée sportive 2029, les matchs de Cholet Basket puissent se tenir dans cette nouvelle salle.

Commissions Cholet Agglomération

Les conseillers participant aux commissions intercommunales ont présenté l'organisation et l'installation des commissions lors de la première rencontre.

Questions diverses

Club photo :

Pascal Jouteau, Président du club photos présente le projet d'organisation d'un festival photo, prévu du 8 au 15 juillet 2028. Le programme envisagé comprend :

- une exposition extérieure, installée pour toute la durée du festival et maintenue durant l'été ;
- une exposition intérieure à la salle du Cormier ;
- une animation studio ;
- une animation autour du matériel photographique ;
- un marché aux puces de matériel photo,

Cette animation sera organisée en partenariat avec la Fédération française de la photographie.

Besoin exprimé :

- mise en place d'une exposition extérieure sur l'ensemble de la période estivale ;
- mise à disposition de la salle du Cormier pendant deux week-ends consécutifs.

Cerquo'folies :

La sécurité pour le week-end a été prise en charge par la commune ainsi que le feu d'artifice le feu d'artifice devrait être tiré le 4 septembre prochain à l'étang, sous réserve des conditions de sécurité et des autorisations nécessaires.

Prochaine réunion le jeudi 10 septembre 2026 à 20h00

Commission cadre de vie : jeudi 27 août 2026 à 20h00

Commission affaires sociales : lundi 31 août 2026 à 20h00

Planning des réunions du conseil municipal 2026 : jeudi 8 octobre 2026 – jeudi 05/11/2026 – jeudi 3 décembre 2026 – Jeudi 7 janvier 2027 – Jeudi 4 février 2027 – Jeudi 4 mars 2027 – Jeudi 8 avril 2027 – Jeudi 13 mai 2027 – Jeudi 3 juin 2027 – Jeudi 1^{er} juillet 2027

Vœux : 8 janvier 2027